

**VOUS AVEZ ENTRE  
18 ET 30 ANS ?**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ LA MAISON DE L'HABITAT :**

**02 38 68 10 40**  
[info@mdh.orleans-metropole.fr](mailto:info@mdh.orleans-metropole.fr)  
16 rue Jeanne d'Arc - ORLÉANS

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi au jeudi : 10 h - 17 h 30  
Vendredi : 10 h - 16 h

UNE DÉMARCHE PORTÉE PAR :



**VOUS RECHERCHEZ  
UN LOGEMENT DANS  
L'AGGLOMÉRATION  
ORLÉANAISE ?**



Pensez à  
la **COLOG**  
**ATION!** 



## Sur les secteurs desservis par les transports en commun (tram, bus)...

Les bailleurs sociaux de la Métropole orléanaise vous proposent :

- Des logements de qualité
- Des logements meublés ou vides
- Des loyers abordables (les charges comprises différent selon les résidences)

## Pas de frais d'agence !

## Des aides financières possibles selon votre situation

APL, VISALE\*, Mobili-Jeune®\*...

> (Exemple pour un apprenti : sur un loyer de 340 € CC, 180 € d'APL, 100 € de MOBILI-JEUNE®, soit un reste à charge de 50 €).

> (Exemple pour un étudiant : sur un loyer de 340 € CC, 180 € d'APL, soit un reste à charge de 160 €).

\* Marques déposées pour le compte d'Action Logement



# la COLOGE ATION !



UN ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES  
ASSURÉ PAR LA MAISON DE L'HABITAT

maison  
de l'habitat